

BIENVENUE A SAINT-YON

La mairie vous accueille :

Le mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Vous pouvez nous contacter

Par tel : 01 64 58 40 54

Par mail : mairie@saint-yon.fr

N°astreinte: 06 30 20 45 53



<https://www.saint-yon.fr>





*Un village apaisé pour tous,
Un village joyeux pour nos
enfants,
Un village chaleureux pour
nos aînés,
Un village bienveillant pour
les jeunes,
Un village aidant pour les
actifs,
Un village fraternel pour ceux
qui sont dans la difficulté,*

*Le bonheur est dans le village que nous construisons
ensemble.*

Fidèlement,

Votre maire Alexandre TOUZET

L'EQUIPE MUNICIPALE - Vos interlocuteurs

Le Maire : Alexandre TOUZET

contact : a.touzet@saint-yon.fr

1ère Adjointe : Catherine LEMPEREUR

Domaine d'action : Affaires sociales, personnes âgées,
personnes handicapées, animation et communication.

Avec l'appui de Diane de MAGALHES et Valérie LECOMTE -
conseillères municipales

Contact : c.lempereur@saint-yon.fr

2ème Adjoint : Pierre-Henri CELLIER

Domaine d'action : Bâtiments, équipements et patrimoine,
accessibilité, sécurité et incendie des infrastructures.

Avec l'appui de William IVARS et Philippe MASSELIS -
conseillers municipaux

contact : p.h.cellier@saint-yon.fr

3ème Adjointe : Micheline YANNOU

Domaine d'action : petite enfance, enfance, jeunesse, éducation, culture et citoyenneté.

Avec l'appui de Mireille MAITRE et Sylvaine POINT -
conseillères municipales

Contact: m.yannou@saint-yon.fr

4ème Adjoint : Patrick BOUDON

Domaine d'action : développement durable, relations avec les hameaux, espaces verts, forêt, déchets et propreté, voirie, cimetièrre, éclairage public, très haut débit, informatique et téléphonie, réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales assainissement.

Avec l'appui de Frédéric FUHRMANN, conseiller municipal et Bernard FORTUNEL - conseiller municipal délégué aux espaces verts.

Contact : p.boudon@saint-yon.fr

Conseillère municipale déléguée à l'urbanisme : Claire SALAÛN

Contact : c.salaun@saint-yon.fr

INFORMATIONS ET COMMUNICATION

Vous pouvez nous retrouver sur :

Notre site internet **www.saint-yon.fr**

Notre page Facebook : **Saint-Yon, village durable**

Notre site culturel: **tacot.saintyon.fr**

Nous publions régulièrement des lettres d'information

Notre journal «Le Petit Bavard » sort tous les 3 mois au gré des saisons.

Nos publications sont également consultables sur notre site internet.

COMMUNE ET INTERCOMMUNALITÉ



Notre village compte 904 habitants et s'étend sur 4,66 km² (soit une densité de 194 habitants/km²).

Notre contexte géographique varie entre la ruralité et la péri-urbanité.

Depuis le 1er janvier 2016, nous faisons partie de La Communauté de Communes entre Juine et Renarde (CCEJR) qui fédère au total 16 communes et représente 27 874 habitants .

Ses compétences sont :

- La petite enfance (0 à 3 ans), l'enfance (3 à 12 ans), la jeunesse (12 à 25 ans)
- Les Centres de loisirs et les centres de vacances
- Les Travaux et la Voirie communautaires et l'éclairage public
- La Vie économique et l'urbanisme
- La Culture et les Loisirs
- La police municipale



Son siège social se situe à Etrechy.

Son Président est Mr Jean-Marc FOUCHER

Site internet : <http://www.entrejuineetrenarde.org>

LES PRINCIPALES COORDONNÉES

Sous-préfecture d'Etampes:

4 rue Van Loo

91 150 Etampes

Tel: 01 69 91 91 91

Le Centre des finances publiques

29 avenue du Général de Gaulle

91 290 Arpajon

Tel: 01 69 26 84 00

La Poste

6 rue de la Tournée

91 650 Breuillet

LES CONCESSIONNAIRES

EDF/GDF service coupures électricité

09 72 67 50 91

ENEDIS 0811 010 212 code 91581

VEOLIA 09 69 369 900

SYNDICAT DE L'ORGE (assainissement)

0 805 29 20 90

SIREDOM (ramassage ordures)

01 69 74 23 50

LA SANTE

L'annuaire des professions de santé

Les Pharmacies

Pharmacie Port Sud
Centre commercial Port Sud
91 650 Breuillet
Tel: 01 64 58 47 00

Pharmacie du Centre
6 rue de l'ancienne poste
91 650 Breuillet
Tel : 01 64 58 64 47

Pharmacie du Ginkgo
Centre commercial St Lubin
91 790 Boissy sous Saint Yon
Tel: 01 60 82 05 96



Les Médecins

Dr BESSIS Michel
32 route de Boissy
91 650 Saint - Yon
Tel: 01 64 56 34 34

Dr SAADA Raoul
6 place Charles de Gaulle
91 790 Boissy sous Saint Yon
Tel: 01 60 82 05 09

Dr CHEMSI Tariq
22 Cité graviers
91 650 Breuillet
Tel: 01 64 58 71 50



Dr PESSIN Gérard
Z A Les Meuniers
1 rue des meuniers
91 520 EGLY
01 64 58 72 72

SOS Médecin : 0 826 88 91 91

Hôpitaux publics :

18 Avenue de Verdun

91 290 Arpajon

Tel: 01 60 92 92 92



Centre hospitalier Sud Essonne

Dourdan-Etampes

Site d'Etampes (91 150): 26 avenue Charles de Gaulle

Tel: 01 60 80 76 76

Site de Dourdan (91 415): 2 rue du Potelet

Tel: 01 60 81 58 58

Les infirmiers / infirmières de notre secteur

Boissy sous Saint Yon :

Cabinet HALLER - RAIMOND 06 78 38 90 95

Lucie DELPIERRE 07 68 07 78 03

Juliette PERDRIJAU 06 34 68 65 70

Breuillet :

Anne ROSENTHAL 01 64 58 46 18 / 06 03 60 09 50

Elodie GONDOIN 01 64 59 85 80 / 06 09 24 39 97

Christine MOTTE 01 64 58 61 26 / 06 88 39 00 49

Marianne JOSSELIN 01 64 59 85 80

Chantal LARSONNEUR 06 47 92 59 31

Karine MONTACQ 01 64 58 46 18 / 06 33 23 41 21

Delphine VERGNE 06 87 85 65 71

Mylène PEREZ 06 88 20 90 29

Florence GAUTHIER 06 82 25 61 98

Lydie HELLY 06 82 25 61 98

LES PERSONNES AGEES ET LES PERSONNES HANDICAPEES

Vous aidez un proche en situation de handicap ou en perte d'autonomie du fait d'une maladie ou de l'avancé de l'âge ?
Des professionnels sont à votre écoute 7j/7, de 8h à 22h, au
0 805 38 14 14 (service et appel gratuit)

CLIC SUD ESSONNE (Centres locaux d'information et de
coordination gérontologique)

19 Promenade des Prés

91 150 Etampes

Tel: 01 60 80 15 67

Service d'Aide à Domicile des 3 vallées Saint Chéron

Mairie de Saint Chéron - Tel : 01 69 14 13 00

Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Versée par le département aux personnes âgées en
situation de dépendance.

Se renseigner en mairie.

Téléassistance

C'est un dispositif totalement gratuit mis en place par le
Conseil Départemental de l'Essonne.

Pour y souscrire, le document est à retirer en mairie.

L'installation et l'abonnement sont pris en charge par le
Département.

Portage des repas

Il est assuré par la CCEJR, ouvert aux personnes de plus de
60 ans ou en situation de handicap.

Contact : Mme LORET ou Mme MAUBAILLY

Tel: 01 83 63 88 37

AIDES SOCIALES ET JURIDIQUES

Aides sociales

Notre commune contribue à aider les personnes démunies.

Votre contact: c.lempereur@saint-yon.fr (Adjointe au Maire)

D'autres aides peuvent être demandées auprès du Conseil Départemental de l'Essonne.

Aides juridiques

Médiavipp91

Association départementale de médiation et d'aide aux Victimes

Tribunal de Grande Instance

Rue des Mazières

91000 Evry

Tel: 01 60 78 84 20

CIDFF

Centre Information des Droits des Femmes et des Familles

17 cours Blaise Pascal

91 000 Evry

Tel: 01 60 79 42 26

Ligne d'écoute pour les femmes victimes de violences 3919

EMPLOI

Mission Locale des Trois Vallées

Elle a pour objectif d'aider et d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'une orientation, d'une formation ou d'un emploi.

35 rue Edouard Dassaux 91 220 Brétigny sur Orge

Tel: 01 60 85 00 49

Service Développement Économique et Emploi

Laëtitia DENISET : 01.60.80.25.02 / 06.80.27.88.45

Courriel : sd2e@ccejr.org

Adresse : 26, rue Jean Moulin 91580 Etréchy

Horaires : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi de 09h00 à 12h00

Plateforme d'offres d'emploi

<https://emploi.entrejuineetrenarde.org/>

Création d'entreprise

Assistante du Service : Virginie Thomas /

accueil.sd2e@ccejr.org

Études et Analyses : Tasneem Abdul /

tasneem.abdul@ccejr.org

Responsable du Service : Laëtitia Deniset /

laetitia.deniset@ccejr.org

Téléphone : 01.60.80.25.02

Pôle Emploi Arpajon

22 Bd Jean Jaurès

91 290 Arpajon

Tel: 3949 - www.pole-emploi.fr

EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Une crèche intercommunale est en cours de réalisation dans notre village. Elle devrait voir le jour en 2022.

Ecoles :

Ecole maternelle des Tilleuls
91 910 Saint-Sulpice-de-Favières
Tel: 01 64 58 44 92

Ecole élémentaire Saint-Yon
Du CP au CM2

Ecole du Rail Perdu
91 650 Saint-Yon
Tel: 01 64 58 43 60



Accueil périscolaire :

Garderie de 7h00 à 8h30 et
de 16h30 à 19h15
Etude du soir de 16h30 à 18h

Transport scolaire :

Un service de bus est assuré matin et soir entre les communes du regroupement pédagogique pour desservir les écoles maternelle et élémentaire.

Collège du Pont du Bois

12 rue du vieux châtre
91 530 Saint-Chéron
Tel: 01 64 56 65 45

Lycée Nikola Tesla

15 Chemin champ de courses
91 410 Dourdan
Tel. 01 64 59 39 00

CULTURE - LOISIRS

Musique, Théâtre, Danse

3 conservatoires intercommunaux
harmonisation des tarifs, échanges entre les conservatoires,
facilité d'accès à plus d'instruments, éveil
musical pour les petits...

Contacts et horaires :

Lardy

Secrétariat du Conservatoire
communautaire

de Musique et de danse de Lardy

17 avenue Foch - 91510 Lardy

Mardi-jeudi-vendredi 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mercredi 9h à 12h30 et 13h30 à 19h

Samedi 9h à 12h30

Téléphone : 01 69 27 10 45

Boissy-sous-Saint-Yon

Directeur Luc Assens : 01 60 82 02 21

Foyer Jean-Jaurès, 4 rue du Puits Grès

Boissy-sous-Saint-Yon

Etréchy

Secrétariat : Mylène Bagieu

2 boulevard de la Gare-Etréchy

Téléphone : 01 60 80 24 46

Médiathèque

<http://mediatheque.entrejuineetrenarde.org>



Centre équestre

Les Ecuries de Saint Yon / Equimouv'

Allée des Cavaliers

91 650 Saint Yon

Mailys Boucault : 06 77 06 24 24

les.ecuries.de.st.yon@gmail.com

Autres associations sur notre commune:

ADDFSY (Amis Du Digital Ferroviaire de Saint-Yon)

Site: amisdu.digital.free.fr



La chorale « Si nous Chant'Yon »

Répétition le jeudi soir salle polyvalente

Association de modelage et poterie

Facebook : M'Etre en forme

Contact : I.Morin au 07 60 06 54 16

R.Rizzo au 06 75 50 56 46

Association ABAI (Association Buxéenne pour les Amitiés Internationales)

Président : Pascal CAYET

Tel: 01 64 91 36 30 / abaiboissy@hotmail.com

Jumelage avec la ville de COLNEY-HEALTH (Angleterre) en partenariat avec la ville de Boissy sous Saint-Yon.

Association historique de Saint -Yon

Contact : Bernard MOTTE

Tel: 01 69 94 00 47

URBANISME : permis de construire et DP

Toute demande, pour pouvoir être accordée , doit respecter les règles définies dans notre règlement d'urbanisme. Le PLU de la commune approuvé le 17 décembre 2019 est consultable sur notre site internet.

Rappel :

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire .

Elle est obligatoire si vous modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment pour l'un des travaux suivants (liste non exhaustive) :

- création d'une ouverture (porte, fenêtre, velux)
- changement d'une porte, d'une fenêtre ou d'un velux par un autre modèle.
- changement des volets, d'un portail (matériau, forme ou couleur)
- changement de la toiture ou réfection à l'identique
- Ravalement de façade
- installation d'un abri de jardin .

Pour toutes questions relatives à ce domaine, contactez-nous.

Liens utiles :

Cerfa déclaration préalable

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11646>

Cerfa permis de construire

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986>

ORDURES MENAGERES



Ordures ménagères : ramassage une fois par semaine le mercredi après-midi.

Papiers et emballages : ramassage une fois par semaine le lundi matin.

Déchets végétaux : ramassage une fois tous les 15 jours (semaine paire) le mardi après-midi de mars à novembre.

Les containers pour le verre et les journaux sont situés à coté de la mairie et au carrefour de la Madeleine.

Siredom (ramassage ordures) : 01 69 74 23 50

OPERATION STOP PUB



Dans le cadre de la réduction du volume des déchets, la municipalité a développé une opération Stop Pub. Les prospectus, publicités, journaux gratuits correspondent en moyenne chaque année à 40 kg par foyer.

Il est possible de ne plus les recevoir en apposant un autocollant. Il s'agit d'une démarche personnelle et écologique.

SECURITE: LES BONS REFLEXES

Ne restez pas seul(e), gardez le contact



La Police municipale et les gendarmes sont à votre service.

Demandez leur conseil, signalez tout ce qui vous semble suspect.

Bénéficiez de l'opération « Tranquillité Sénior » en contactant la gendarmerie.



Opération Tranquillité Vacances

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, contactez notre police Municipale ou la brigade de gendarmerie.

Utilisez efficacement les équipements de protection :

La porte d'entrée est utile si elle est fermée à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Ne laissez jamais vos clés dans le pot de fleurs...confiez les à une personne de confiance.

Ne laissez jamais trainer dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage

N'ouvrez jamais la porte à un inconnu si une personne se présente comme un professionnel sans rendez-vous.

En cas d'urgence : composez le 17.

